

## AUTOSUFFISANCE EN RIZ

# LE SÉNÉGAL SI PROCHE DES 600 000 T FIXÉS ...MAIS...

**P**roduire suffisamment de riz, les producteurs de la Vallée du Fleuve y mettent leur sien. A Ross-Béthio, ils ont emblavé 34 000 ha pour la contre-saison chaude. L'objectif fixé de 600 000 T n'est plus loin. Mais à Ross-Béthio, les producteurs dénoncent la cherté des tracteurs. Cependant les discussions entre Op et acteurs de la chaîne de valeur riz semblent résoudre les contraintes de commercialisation et de transformation.

LIRE PAGE 8



## PÊCHE ARTISANALE

### Les acteurs se rapprochent de la Fiti



P5

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les journalistes de radios communautaires à l'école d'une Agriculture intelligente

P6

## GESTION FONCIÈRE

La FAO et l'IPAR lancent un nouveau projet dans la Vallée **(P3)**



## RECHERCHE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE

Le secteur privé invité à participer au financement **(P4)**

## CAMPAGNE AGRICOLE - LOUGA : 430 tonnes collectées par la Suneor sur un objectif de 15 000 t

(APS) - La Suneor n'a collecté que 430 tonnes de graines d'arachide, sur un objectif de 15.000 fixé pour Louga, a révélé mercredi, début juin son chef d'antenne dans cette région, Dame Touré.

"Sur un objectif de 15.000 tonnes, nous n'avons pu collecter que 430, soit un taux de 3%", a-t-il déclaré, espérant une relance des activités de cette boîte récemment revenue dans le giron de l'Etat avec, à la clé, la nomination d'un directeur général et d'un président de conseil d'administration. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs, a-t-il précisé au cours du Comité régional de développement (CRD) du Comité régional de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants et matériels agricoles. Il a cité notamment le doublement des exportations fixées à 150 000 préalablement mais estimées à 300 000 t avec des graines de meilleure qualité que celles de l'usine, engagée cette année à faire une bonne campagne. Pour cela, la nouvelle équipe dirigeante de la Suneor a demandé des propositions aux responsables des antennes. Selon lui, Louga a formulé à cet effet neuf recommandations. Il s'agit entre autres "d'identifier les vrais producteurs avec qui un partenariat devra être noué", a dit M. Touré selon qui ce secteur est squatté par des spéculateurs mus par des intérêts personnels souvent nuisibles à la filière. "Il faudra aussi rapprocher les délais de paiement des factures, pour permettre aux opérateurs de mener à bien leurs activités durant la campagne commerciale", a estimé le chef d'antenne de Louga de la Suneor, qui plaide pour une réouverture des centres de criblage des graines d'arachide. Durant cette rencontre présidée par le gouverneur Alioune Badara Mbengue, le directeur régional du développement rural (DRDR), Jean-Paul Bampoky, a fait le bilan de la campagne 2015-2016 marquée par une bonne pluviométrie dans la région. Il s'est aussi félicité des efforts fournis par l'Etat dans l'accompagnement des producteurs avec des subventions importantes sur les intrants et le matériel agricole.

## LAIT EN POUDRE : L'Usine laitière Arla opérationnelle au Sénégal

(Jade/Syfia) - La nouvelle usine de conditionnement de lait en poudre du danois Arla a démarré mardi mi-mai à Dakar. Implantée à Thiaroye Sur Mer (km 14, Rte de Rufisque), l'usine, d'une superficie de 14 000 m<sup>2</sup>, a une capacité de production de 5 000 tonnes de lait en poudre par an et emploiera 20 personnes, indique un communiqué d'Arla parvenu fin mai, à Jade/Syfia.

Le lait en poudre fabriqué en Europe par Arla sera commercialisé par Arla Sénégal, filiale sénégalaise d'Arla, sous la marque Dano. "Cette installation est la dernière étape dans l'ambition d'Arla de devenir un acteur dans le développement du marché des produits laitiers en Afrique occidentale", a déclaré Steen Hadsbjerg, directeur Afrique subsaharienne. Le groupe danois ambitionne de faire passer le chiffre d'affaires réalisé en Afrique de 90 millions d'euros, soit plus de 60 milliards de F cfa actuellement à environ 460 millions d'euros (plus de 300 milliards de F cfa) en 2020. Les sachets de lait en poudre de différentes tailles seront distribués aux grossistes et magasins au Sénégal par le partenaire d'Arla, Agroline S.A. Dans un deuxième temps, le groupe danois ambitionne de se porter sur le marché régional. "Agroline dispose d'un très solide réseau de distribution à travers le Sénégal qui sera notre hub pour une expansion de nos produits sur le Mali et la Mauritanie. En fonction de nos capacités, nous prévoyons, dans les prochains mois de cette année, de nous lancer sur le marché malien", indique Steen Hadsbjerg.

## INFRASTRUCTURE - FATICK : près de 260 millions de Fcfa pour la réalisation d'ouvrages agricoles

(APS) - Le Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) prévoit 257 millions de F cfa pour la réalisation de différents ouvrages agricoles en vue d'un meilleur ancrage dans la région de Fatick, a déclaré mercredi, début juin, son chef d'antenne régionale, Mamadou Camara.

"Globalement, les premières activités d'ancrage du projet sont identifiées, ciblées en termes de site et budgétisées à travers les protocoles qu'on a signés avec les partenaires", a-t-il dit. Il intervenait lors d'une réunion du comité régional de concertation

(CRC) du P2RS, qui sera déroulé sur 5 ans. Il s'agissait, pour cette première rencontre, de présenter et d'échanger avec les services techniques, les collectivités locales et les autorités administratives sur le programme régional et les activités qui ont été retenues pour 2016. Selon Mamadou Camara, le programme a un budget de 39 millions de F cfa, issu des protocoles signés avec les partenaires. "Mais par rapport aux aménagements hydro-agricoles qui seront réalisés pour cette campagne, on peut tabler sur presque 218 millions", a-t-il précisé. Les activités portent "sur les infrastructures agro-silvo-pastorales en termes de réalisations de digues anti-sel, particulièrement au niveau de Diossong, Mboloum et la réalisation de digues de retenue au niveau de Diankali et au niveau de Mbouloum". Il ajoute qu'il y a aussi "la réalisation de périmètres villageois au niveau de ces communes". "En termes de chaînes de valeur animale, dit-il, il est prévu, en rapport avec le service de l'élevage, la construction d'un marché au bétail et d'une mini-laiterie et la réalisation de magasins d'aliments de bétail au niveau des communes prioritaires", a-t-il indiqué.

## Infrastructure (Bis)

En ce qui concerne le développement aquacole, l'idée retenue, c'est de "réaliser des fermes aquacoles à Missirah, Ndiaye-Ndiaye et Fimela". Concernant les chaînes de valeur forestière, il a signalé "presque 15 aménagements forestiers", avec notamment des pépinières polyvalents. "Pour la campagne 2016, a annoncé M. Camara, nous envisageons d'implanter 3000 hectares pour la riziculture mais, sur ces 3000 hectares, les 2750 hectares, c'est pour consolider les acquis du Papil dans les aménagements hydro-agricoles qui ont été réalisés et sur 250 hectares pour les nouveaux sites d'ancrages du P2RS". Le P2RS ambitionne également de multiplier les "semences sur 50 ha, particulièrement au niveau des coopératives agricoles qui existaient, pour lesquelles il y aura un appui pour des semences de pré-base, de base et aussi sur le labour", a-t-il dit. "Pour 2017, on est en train de recevoir des requêtes des collectivités locales, pour élaborer le programme en fin d'année et jusqu'en 2019 pour la première phase du projet. Une fois que ça donne des résultats satisfaisants, on va passer à une deuxième phase", a-t-il promis.

## COOPÉRATION : 10 milliards de F CFA de l'AFD à l'investissement agricole au Sénégal

(Jade/Syfia) - L'Agence française de développement (AFD) et le Sénégal ont signé mi-juin, une convention de financement relative à une ligne de crédit de 15 millions €, soit 10 milliards de F cfa dédiée au financement de l'investissement agricole au Sénégal, apprend Jade/Syfia qui a visité le site de l'Agence française.

Ce prêt concessionnel sera intégralement rétrocédé à la Caisse nationale du crédit agricole (CNCAS), qui bénéficiera également d'une subvention de 300 000 €, soit environ 200 millions de F cfa pour l'appuyer notamment sur les aspects environnementaux et sociaux du projet.

Par ce financement, l'AFD compte lever deux obstacles à l'agriculture sénégalaise : l'accès au financement à long-terme et l'insuffisance des équipements. Le projet appuiera la réalisation d'investissements permettant la modernisation, la diversification et l'extension des activités des exploitations agricoles et des organisations professionnelles, dans des filières agricoles à fort potentiel, selon l'AFD. En particulier, ce financement visera à augmenter les superficies aménagées et la production, notamment céréalière, à améliorer la compétitivité des filières agricoles, à faciliter l'insertion des jeunes et des femmes dans l'agriculture, notamment dans la commercialisation et la transformation des produits agricoles. La convention de financement a été signée par Amadou Ba, ministre de l'Économie, des finances et du plan du Sénégal et Rémy Rioux, directeur général de l'AFD, en présence de Papa Abdoulaye Seck, ministre de l'Agriculture et de l'équipement rural et de Malick Ndiaye, directeur Général de la CNCAS.

## CAP-VERT :

## Tourisme et partenariats avec l'UE

(Jade/Syfia) - Avec un PIB de 2,1 milliards de dollars en 2014, soit plus de 1 200 milliards de F cfa, le Cap-Vert se situe au 190<sup>ème</sup> rang mondial selon le FMI, apprend début juin Jade/Syfia.

Mais il peut compter sur le développement de son secteur touristique et la multiplication des partenariats avec l'Union européenne pour gagner des points de PIB ces prochaines années (...). Le Cap-Vert est lié à l'Union européenne et entretient des relations privilégiées avec plusieurs pays européens. Le gouvernement du Cap-Vert a conclu avec la Commission européenne des accords permettant le versement de fonds de développement à l'archipel. Par exemple, l'accord de "partenariat spécial" entre l'archipel et l'UE implique une coopération commerciale importante. Cet accord implique aussi des investissements pour la lutte contre l'immigration clandestine, le trafic de drogue et la criminalité organisée. Ces fonds ont pour objectif la réduction de la pauvreté et l'aide au développement des infrastructures. L'accord prévoit aussi une aide d'urgence en cas de catastrophe humanitaire. Par ailleurs, l'Europe est effectivement soucieuse du développement de l'archipel et a décidé lors du 11<sup>ème</sup> FED (Fond Européen de Développement), d'offrir un niveau d'appui conséquent sur la période 2014-2020 de 55 millions d'euros.

## AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122  
Bp : 17130 Dakar - LibertéEmail : madiensec@yahoo.fr

FONDATEUR & DIRECTEUR DE PUBLICATION : MADIENG SECK

TÉL : 77 537 96 96 - Email : madiensec@yahoo.fr

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ababacar GUEYE - Zachari BADJI - Mame Diarra BADJI (stagiaire)

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURE (Tél : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD IMPRESSIONS

DISTRIBUTION : ADP

FRUIT

# La mangue, une opportunité d'affaires pour le Sénégal

**(Jade/Syfia) - La mangue d'origine d'Afrique de l'Ouest a fait l'objet d'échange et de promotion, début juin à Dakar. Ses opportunités d'affaire et sa transformation, entre autres ont été passés en revue au cours de la "Semaine régionale de la mangue".**

■ PAR DIARRA BADJI

Organisée par le ministre du Commerce du Sénégal en partenariat avec l'Initiative Trade African de l'Usaid, cette Semaine régionale de la mangue (31 mai- 3 juin 2016) a été une occasion d'identifier les aspects pour son développement en Afrique de l'Ouest. Occasion

pour discuter de l'amélioration des systèmes de surveillance et de conditions liées aux normes sanitaires et phytosanitaires.

A la Place du Souvenir à Dakar, le public, venu nombreux, a assisté à la promotion de la mangue d'origine d'Afrique de l'Ouest. Des expositions, des

séances de dégustations ainsi que des panels ont rythmé cette rencontre.

## Le Sénégal produit 150 000 t de mangues par an

La mangue, (*Mangifera indica*), fruit tropical sucré du manguier produit par excellence depuis 4000 ans. Elle est souvent consommée par les populations autochtones. L'Afrique n'est pas en reste. Le continent l'a connue depuis le 16<sup>ème</sup> siècle. La mangue est produite dans la plupart des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La production annuelle de la Cedeao représente environ 1,3 million de tonnes, soit près de 4% de la production mondiale estimée à 43 millions

de tonnes en 2013, selon le représentant du secteur privé Cheikh Ngane, par ailleurs président de la CFAHS (Coopérative fédérative des acteurs de l'horticulture du Sénégal). Au Sénégal, la mangue est produite dans presque toutes les régions, notamment dans la région de Thiès et en Casamance (Sud du pays), avec différentes variétés. "Chaque année, le Sénégal en produit 150 000 t. Environ, 15% de cette production sont exportés. La consommation nationale tourne autour de 10%", a indiqué le DG de l'ITA (Institut de Technologie Alimentaire), le Dr Mamadou Amadou Seck.

Pour le Ministre du Commerce et du Secteur Informel,

la chaîne de valeur mangue peut contribuer à l'amélioration des parts de marché à l'export. "Il apparaît, des lors nécessaire pour les institutions publiques, les acteurs de la chaîne de valeur mangue et les partenaires au développement, d'identifier ensemble, les leviers de décollage de la dite chaîne de valeur en s'appuyant sur ces potentialités spécifiques, en vue de leur exploitation par le secteur privé...", a souligné Alioune Sarr, à l'occasion de l'ouverture de cette rencontre.

## 17 000 t exportées en 2015

Les horticulteurs ont joué leur partition. En effet, ils ont développé le secteur et ont mis aujourd'hui sur le marché diverses variétés de mangues : Amélie, Jukie, Kent, Pomme, Diegbougatt, Sewe, Diourou, Papaye, etc. "En 2015, le Sénégal a exporté près de 17 000 t de mangues vers l'extérieur. Les principales destinations sont l'Europe et la sous-région. La variété "Kent" représente près de 70% des mangues exportées", a indiqué le président de la CFAHS.

Vu l'importance économique liée à l'exportation de la mangue, l'ambition des acteurs de la sous-région est d'augmenter la production. Par conséquent, souligne, le ministre du Commerce "la promotion de la chaîne de valeur devient de plus en plus impérieuse".

Au cours de la Semaine régionale de la mangue, les participants ont proposé plusieurs desserts au goût de mangue : Sorbet et Smoothie de mangue. Ils ont également présenté au public des menus de veau à la mangue, de la salade de crevette à la mangue, etc.

## \*Bon à savoir : Effet esthétique de la mangue

La mangue participe à l'esthétique. En effet, ce fruit peut servir de gommage en appliquant sa pulpe sur le visage tout en évitant le contour des yeux. Ensuite, laisser agir quelques minutes, puis laver le visage avec de l'eau tiède. Ce traitement élimine bactéries et impuretés du visage. **D.B**

## GESTION FONCIÈRE

# La FAO et l'IPAR lancent un nouveau projet pour une prospérité dans la Vallée du fleuve



**(Jade/Syfia) - Une centaine d'acteurs agricoles venus de Mauritanie, du Mali, du Sénégal, ainsi que des organisations sous régionales, a pris part début juin à Dakar, au lancement du nouveau Projet FAO/IPAR portant sur : "Gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal".**

Piloté conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), un Tink Tank sénégalais, ce projet financé par la République Fédérale d'Allemagne est exécuté dans trois pays (Sénégal, Mali et Mauritanie) pour une durée de trois ans. Il vise à renforcer la gouvernance foncière dans le Bassin du fleuve Sénégal, en conformité avec les Directives volontaires, en améliorant la reconnaissance et la sécurisation des droits légitimes des communautés locales, tout en tenant compte des enjeux que représente la montée en puissance des investissements agricoles.

Il s'agit de créer un espace commun de prospérité pour les citoyens, où les avantages des investissements sont répartis entre toutes les personnes, y compris les groupes vulnérables (femmes, jeunes et paysans sans terre). "Ce projet constitue un prolongement d'une dynamique qui a déjà porté ses fruits. Car, il est clair que les Directives volontaires permettent d'améliorer les conditions de vie des populations et leur développement économique, en renforçant les capacités des pays dans le domaine juridique, politique et institutionnel", a précisé le Directeur exécutif de l'IPAR, Cheikh Oumar Ba.

Les enjeux de la gouvernance

foncière revêtent une importance capitale au plan mondial, national et spécifiquement dans le bassin du fleuve Sénégal. Cela a abouti dans certaines localités à des affrontements. "Les quatre pays membres de l'OMVS (Ndlr : Sénégal, Gambie, Mali et Mauritanie) sont, aujourd'hui, confrontés à de multiples contraintes au cœur desquelles l'insécurité foncière constitue un obstacle majeur de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement", regrette le Secrétaire général du Haut-commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), Madine Ba.

La question de gouvernance foncière des terres, des pêches et des forêts, la FAO a joué un rôle important à travers la mise en œuvre des Directives volontaires. "La gouvernance foncière influence la façon dont sont utilisées et mises en valeur les ressources naturelles les plus précieuses", a

rappelé le Représentant de la FAO au Sénégal. D'ailleurs, l'organisation onusienne soutient aujourd'hui les processus de mise en place de plateformes nationales multi-acteurs sur la gouvernance foncière en mettant un accent sur l'intégration des Directives dans le dialogue et les politiques qui touchent la gouvernance foncière dans les pays. C'est pourquoi, le représentant du Ministre de l'agriculture et de l'Équipement rural (MAER) qui a présidé ce lancement, a soutenu que "des plateformes nationales de dialogue multi-acteurs sur les Directives volontaires telle que celle qui existe au Sénégal, sont mises en place au Mali, en Gambie et en Mauritanie. Il s'agit désormais de renforcer et de développer ces dynamiques, dans une approche participative et inclusive", a rappelé Mamadou Mboup. Et de poursuivre : "nous savons tous qu'une approche basée sur le dialogue multi-acteurs peut permettre une réelle appropriation du changement pour que ce dernier bénéficie à l'ensemble des acteurs".

Rappelons que les acteurs régionaux et internationaux, notamment le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que les membres des plateformes nationales de dialogue multi-acteur ont pris part à cette rencontre.

RECHERCHE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE

# Le secteur privé invité à participer au financement

*(Jade/Syfia) - Les directeurs généraux d'organismes nationaux (ITA, ISRA et FNRAA) ont invité le privé à s'impliquer davantage dans le financement de la recherche agricole et agro-alimentaire pour optimiser les résultats de recherche qui ne sont pas souvent bien exploités...Faute d'une bonne communication, dénoncent les industriels.*

■ PAR ABABACAR GUEYE



De gauche à droite: Dg de l'ITA Dr Mamadou Amadou SECK et le PCA du FNRAA Moustapha Takha SAMB

Fin mai à l'ITA (Institut de technologie alimentaire) à Dakar, le Système national de recherches Agro-Sylvo-pastorales du Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (FNRAA) a convié chercheurs, universitaires, secteur privé, patrons et Organisations de producteurs (Op) à explorer les opportunités que leur offrent les résultats de la recherche agricoles et agro-alimentaires. Thème de la rencontre : "Investir dans la recherche agricole et agro-alimentaire : un défi pour le secteur privé sénégalais".

Co-organisée par le FNRAA et l'ITA la rencontre a été présidée par le conseiller technique du MAER (Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural). Pour Modou Mboup, "Cet atelier étudie les relations qui existent entre la recherche et le secteur privé, notamment les différents aspects qui doivent lier la recherche, son financement et le secteur privé". Il a souhaité que de plus en plus de contacts soient établis entre les parties prenantes pour que ces résultats puissent être transférés et servir au développement de l'agro-industrie sénégalaise.

## Domestication des fruits forestiers

Le PCA du FNRAA, Moustapha Takha Samb a affirmé que depuis sa création en 1993, le Fonds a

soutenu la recherche agricole et agro-alimentaire, ainsi que la valorisation des résultats de recherche. Pour leur démocratisation, l'Organisme a financé beaucoup de projets de recherche (**lire entretien**), allant de 50 millions de F cfa, à un milliard de F cfa. C'est là exactement où M. Samb interpelle le privé à jouer sa partition dans la promotion et la vulgarisation, afin de parvenir à "produire et consommer local".

D'ailleurs, dans leurs résultats de recherche, les Instituts ont montré aux Privés qu'ils peuvent s'engager dans son financement. Selon le Directeur général de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra), le Dr Alioune Fall, le privé peut les accompagner dans la production végétale, la gestion de la biodiversité agricole, biotechnologique et la création d'emplois. Le patronat peut aussi les appuyer sur l'amélioration, la valorisation ainsi que la domestication des fruitiers forestiers. "Le labo de vitro plant peut aussi être un excellent atout de coopération entre le secteur privé et la recherche, notamment sur les semences de pomme de terre, de patate douce, d'ananas, de Maad (*Saba senegalensis*) et autres que nous avons développées", a soutenu Dr Fall. L'institut a également travaillé sur la pêche maritime, continentale et l'aqua-

culture en produisant des alevins. "Avec l'appui du FNRAA, nous sommes en train de travailler avec le Nigéria qui est très avancé sur l'aquaculture pour produire plus de poissons", a souligné Dr Fall.

## 300 000 t de patate douce/an

Pareil pour l'ITA qui a travaillé sur la transformation de plusieurs produits locaux : Ditax, Bissap et Bouye (pain de singe), saucisson à base de poisson (Agri Infos N°78 janvier 2015), pain Doolé (Agri Infos décembre 2012), etc. Ces produits, comme le Bissap concentré, sont aujourd'hui exploités par des privés. Toutefois le directeur de l'ITA Dr Mamadou Amadou Seck regrette que des produits comme la patate douce ne sont pas pleinement exploités. En effet, indique-t-il, le Sénégal produit 300 000 t/an de ce tubercule. Et une bonne partie de la production est exportée vers la Mauritanie. Autre success story la mangue. Chaque année, le Sénégal en produit 150 000 t. Malheureusement, explique Dr Seck, 10 à 15% de cette production sont exportés. Et la consommation nationale tourne autour de 10%. "Aujourd'hui l'Ita a formé plusieurs personnes sur le vinaigre de mangue. L'Institut explore les champignons, un bon créneau dans la mesure où le kilo coûte 16 000 F cfa sur le marché international", a souligné Dr Seck.

## Si la recherche ne communique pas ...

Pour le Directeur Exécutif de la Cnes (Confédération nationale des employeurs du Sénégal), Mor Talla Kane, toutes ces informations constituent des opportunités d'affaires, mais regrette-t-il, "si la recherche ne communique pas, il sera difficile pour le privé de s'engager". Néanmoins, il magnifie, les échanges d'informations entre les parties prenantes, afin de mieux cerner la problématique et les enjeux de la valorisation de la recherche. Malgré cela souligne M. Kane, les résultats de la recherche doivent être mesurés au regard de l'impact attendu sur la société. Pour leur appropriation, il propose d'asseoir une bonne politique de communication sur la valorisation des résultats de la recherche, de créer la confiance entre les acteurs, d'informer sur la notoriété des chercheurs, de l'Institution et faire comprendre les enjeux de la valorisation pour nouer de bonnes alliances stratégiques.

## 3 QUESTIONS AU...

... DR PAPE NDIENGOU SALL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FNRAA

*"Chaque année, le FNRAA finance entre 10 à 15 projets de recherches agricoles et agroalimentaires..."*

*L'incorporation des céréales locales dans la panification est un projet de plus d'un milliard de F cfa financé par le FNRAA. Item pour les projets Gestion durable des terres, vinaigre de mangue, tables de traitement d'huile artisanale et décortiqueuse de fonio. Sans compter la reconstitution du capital semencier. Au FNRAA, on favorise l'émergence d'équipes pour que toutes les compétences puissent se retrouver. Le secteur privé est majoritaire dans le C. A.*



**Agri Infos : Que cherche le FNRAA en réunissant toutes les parties prenantes ?**

**Dr Pape NDiengou Sall :** "Dans le secteur agroalimentaire, les lignes bougent. On n'est plus dans un schéma d'isolement pour parler d'un côté l'ITA et l'Isra, les universités de l'autre. Et c'est cela la mission du FNRAA. Faire en sorte de décloisonner les institutions. Parce que prises individuellement, elles n'ont pas les mêmes capacités humaines, les mêmes ressources techniques et financières pour relever les défis qui se posent au niveau du monde rural. C'est la raison pour laquelle, le FNRAA a été créé. Il favorise l'émergence d'équipe pour que toutes les compétences puissent se retrouver autour des problématiques communes. Ce type de rencontre est inscrit sur notre feuille de route".

**Le FNRAA finance combien de projets par an ?**

"Plusieurs résultats de recherches présentés au cours de cette table ronde ont été financés par le FNRAA. Ce qu'il faut savoir, c'est que chaque année nous finançons entre 10 à 15 projets de recherches agricoles et agroalimentaires. Un projet peut aller de 50 millions de F cfa, à un milliard de F cfa. Je pense que c'est des choses qu'il faut porter à l'attention du public et je crois que c'est important. Ces appuis vont en direction des jeunes et des femmes qui s'activent dans la transformation des produits agricoles et halieutiques. Ces financements vont également dans la formation, dans l'équipement et dans la diffusion à grande échelle des technologies. Le directeur général de l'ITA avait parlé de l'incorporation des céréales locales dans la panification et dans les viennoiseries. C'est un projet de plus d'un milliard de F cfa qui a été financé par le FNRAA. Aujourd'hui, toute la problématique de la Gestion durable des terres, le projet vinaigre de mangue, les tables de traitement d'huile artisanale, la décortiqueuse de fonio et tant d'autres ont été financés par le FNRAA. Sans compter la reconstitution du capital semencier qui est fondamentale, stratégique pour notre pays. On impulse et on finance"

**Le FNRAA voudrait que le privé y mette le sien ?**

"C'est extrêmement important. Par exemple, dans le Conseil d'Administration du FNRAA, le secteur privé y est fortement représenté. Il est d'ailleurs majoritaire. Je crois c'est une option de l'Etat de faire en sorte que les utilisateurs des résultats de recherche puissent être en avant. Et c'est à eux aujourd'hui de décider des activités à financer, de l'enveloppe à attribuer aux projets. Je crois qu'il y a un changement de paradigme qui vient d'être opéré par les autorités de notre pays pour faire en sorte que la demande pilote toutes nos activités de recherche".

PÊCHE ARTISANALE :

# Les acteurs se rapprochent de la FITI

**(Jade/Syfia) - En prélude de la mise en place cette année, d'un groupe national multipartite la Fiti (fisheries Transparency Initiative), l'Association pour la Promotion et la responsabilisation des acteurs de la pêche artisanale de Mbour (Aprapam) et ses partenaires ont échangé, début juin à Mbour, sur cette initiative que le Sénégal a intégré récemment.**

**A**u 6<sup>ème</sup> Forum de l'Aprapam sur le thème "la transparence dans la gestion du secteur des pêches au Sénégal : quelles stratégies pour le développement durable de la pêche", les problématiques de transparence, de l'accès à l'information, de données de captures et de commerce ont été développés au cours de la rencontre.

Partenaires au développement, Comités locaux de pêche artisanale (Clpa) et élèves sont largement revenus sur ce concept Fiti ainsi que ses objectifs. "Le président de la République s'est engagé à intégrer la Fiti depuis Nouakchott en février dernier. C'est dans ce cadre-là que le thème de notre 6<sup>ème</sup> Forum a été axé sur la transparence qui est un pilier fondamental de la gouvernance des pêches", a expliqué le président de l'Aprapam, Gaoussou Guèye.

La Fiti est une initiative globale multipartite qui cherche à rendre la pêche plus durable, plus responsable, par le biais de la transparence. Le processus est basé sur la participation inclusive des parties prenantes de la pêche au Sénégal. "Notre ambition ce n'est pas de mettre en place le groupe multipartite, mais de pousser la réflexion avec les différents ministères, partenaires, acteurs de la pêche artisanale présents à cette rencontre, afin de voir comment aller à ce comité multipartite", a souligné Gaoussou Guèye.

Le secteur de la pêche au Sénégal, comme l'ont souligné les participants, navigue en eaux troubles avec l'immatriculation des pirogues, la délivrance des licences de pêche ainsi que ses retombées économiques. Autant de questions sur lesquelles, le public a besoin d'être informé.



### La Fiti facilite l'accès à l'info

Le Sénégal a toujours fait montre de transparence dans le secteur de la pêche, a signalé le Directeur des Pêches maritimes (Dpm) qui présidait ce 6<sup>ème</sup> Forum de l'Association. Selon Dr Mamadou Goudiaby, le pays prône la gestion participative. "Avant son intégration à la Fiti, le Sénégal s'est toujours mon-

tré ouvert au dialogue. Ceci est aussi valable dans les pêcheries locales comme nationale", a expliqué M. Goudiaby. Il a toutefois rappelé que, même si la pêche ne fait pas partie des compétences transférées, l'Etat a toujours impliqué les acteurs de la pêche. La cogestion en est un exemple de réussite de gestion participative. Evoquant la transparence, le directeur des Pêches a souligné que "le Sénégal y travaille. Et l'engagement du président de la République à intégrer la Fiti montre la volonté du Sénégal à travailler sur cette question".

Pour le directeur de la Fiti,

Steve Bierman, les pays engagés dans la Fiti, devront passer par le processus qui consiste à donner des informations liées aux accords de pêche, à la capture, aux types d'espèces à capturer dans les Accords de pêche, etc. "Pour l'instant ces pays sont la Mauritanie, le Sénégal, les Iles Seychelles et l'Indonésie qui se sont engagés et donneront leurs informations. La Fiti les produira. Les citoyens n'auront plus besoin d'autorisations pour y accéder. Les informations seront sous forme de rapport et accessibles en ligne", a souligné le patron de la Fiti venu d'Allemagne pour prendre part à ce forum.

## HIVERNAGE 2016

### Pluies tardives au Sénégal, selon AGRHYMET



**(Jade/Syfia) -** Le Centre régional Agrhymet, du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) prévoit des précipitations moyennes à légèrement excédentaires très probables sur toute la bande sahélienne, apprend fin mai, Jade/Syfia, qui a visité le Site du Bulletin spécial des prévisions saisonnières du même mois.

Pour cette campagne hivernale, les prévisions des caractéristiques agro-hydro-climatiques en Afrique de l'Ouest, ont donné les informations suivantes sur l'hivernage. Agrhymet "prévoit des dé-

buts de saison tardives à normal sur le Sahel et les parties Nord des pays du Golfe de Guinée. Par contre, les zones du Centre et du Sud-Est du Sahel, les dates de début de saison précoces à normales sont probables". "Des pauses pluviométriques normales à longues sont prévues pendant la phase d'installation des cultures", ajoute toujours le Centre. Au Sénégal, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (Anacim) confirme ces tendances. Dans son bulletin de prévision de mai, l'Agence soutient "un démarrage tardif de la saison des pluies sur la moitié Ouest et Nord-Ouest. La pluviométrie pour les périodes de Juin, Juillet et Août sera déficitaire à normal respectivement dans ces différentes parties". Toutefois, annonce l'Anacim, un cumul pluviométrique "normal à excédentaire" sera observé entre juillet, Août et Septembre sur toute l'étendue du territoire.

Pendant la période post-floraison, les séquences sèches seraient "normales à longues" et "courtes à normales" sur respectivement la moitié Ouest de la zone soudano-sahélienne et sur la moitié Est. Selon Agrhymet, des écoulements moyens voire supérieurs à la moyenne sont attendus dans les bassins sahéliens et soudano-sahéliens; tandis que des écoulements à tendance déficitaire seront observés dans les bassins côtiers.

## OFFRE D EMPLOI

Cherche consultant en développement de web services (SOAP et REST) en JEE,

Profil :

4 ans d'expérience dans ce domaine

Durée prévisionnelle mission : 3 à 6 mois renouvelable

Compétences :

- Maîtrise des protocoles SOAP et REST
- Développement d'API au format REST
- Conception avec gestion des problématiques de performances, de gros volumes et de disponibilité
- Maîtrise de l'outil/processus de l'intégration continue Jenkins
- Maîtrise de l'outil de gestion de source GIT
- Travail en environnement agile avec des rituels scrum

Merci d'envoyer votre CV à Monsieur Abdoulaye Samba Macina/ amesma

Mail : asmacina@hotmail.com

CHANGEMENT CLIMATIQUE

# Les journalistes de radios communautaires à l'école d'une Agriculture intelligente

*(Jade/Syfia) - Une trentaine de Journalistes et animateurs de radios communautaires de l'Uracs, de la zone Sud ont été formés, début juin à Kaolack (196 Km de Dakar), sur l'agriculture intelligente face au changement climatique. Une formation qui a abouti à une production de 800 émissions radios durant de cette année pour disséminer les bonnes pratiques agricoles.*

■ PAR ABABACAR GUEYE

Venus de Tambacounda, Kolda, Kédougou, Ziguinchor et Sedhiou, les professionnels de médias ont été imprégnés sur l'agriculture intelligente, la politique agricole du Sénégal ainsi que les effets des changements climatiques.

Pour une meilleure prise en compte de ces aspects par le monde rural, la Plateforme nationale de Dialogue Science-Politique sur l'adaptation de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire au changement climatique (Ccasa-Sénégal) et le Programme de Productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), en partenariat avec l'ANACIM (Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie) et l'Uracs (Union des Radios Rurales et Communautaires du Sénégal) ont organisé un atelier pour outiller davantage les journalistes et animateurs.

Ainsi, trois sessions de formation ont été organisées à Thiès et Kaolack au profit des 96 radios communautaires du Sénégal. Les journalistes et animateurs ont alors été familiarisés sur les concepts de changement climatique et agriculture intelligente notamment. Une fois dans leur zone respective, les professionnels de la communication sensibiliseront leurs auditeurs sur ces questions. "Les journalistes

et animateurs des radios communautaires, à travers des reportages et des émissions expliqueront aux populations les mécanismes d'adaptation et d'atténuation, les pratiques d'une agriculture intelligente à développer face au Changement climatique", souligne le président de l'Uracs. Pour Talla Dieng, ces radios ont un rôle important à jouer dans la compréhension de ces nouveaux phénomènes climatiques. Ces professionnels de la communication doivent développer des stratégies pour arriver à rendre digeste l'information. Pour cela, l'agro-météorologue de l'Anacim Diabel Ndiaye a eu, au cours de ses trois jours de formation, à démocratiser les termes scientifiques, "adaptation", "atténuation", "résilience", "Gaz à effet de Serre", ainsi que certaines infos comme le bulletin météo dont certains journalistes et animateurs expliquaient difficilement à leurs auditeurs. "Cette formation constitue une occasion de mieux comprendre les causes de ces effets, mais également de vulgariser les réponses scientifiques auprès des acteurs du monde rural. C'est bien que la Plateforme Ccasa et le PPAAO/WAAPP ont eu cette idée de partenariat avec l'Uracs", se réjouit Diabel.

**700 à 800 émissions radios à produire dans l'année**



Evoquant ce partenariat, le Point focal du changement climatique du PPAAO/WAAPP, Bounama Dièye, de la Direction de l'Agriculture, par ailleurs coordinateur national de la Plateforme CCASA, soutient que les radios communautaires constituent un maillon important pour porter les informations à la base. Leur accessibilité et les informations relayées dans les langues locales constituent des atouts. Dès lors, explique-t-il, "collaborer avec l'Uracs pour vulgariser les informations sur l'agriculture intelligente s'avère nécessaire". Dans son plan d'actions changement climatique, le WAAPP a recommandé à la Plateforme Ccasa de développer des stratégies de diffusion à grande échelle des technologies. "Etant des vecteurs de communication, on a eu à les former de sorte qu'ils puissent donner le maximum

d'informations à leurs auditeurs", soutient M. Dièye. Toutefois, il reconnaît que la formation à elle seule ne suffit pas. C'est pourquoi, la Plateforme Ccasa et le WAAPP vont accompagner les journalistes. Ainsi, 700 à 800 émissions radios vont être produites au courant de cette campagne agricole pour que les approches liées à l'agriculture intelligente face au climat soient discutées un peu partout où ces radios sont implantées. "Nous sommes en train

de travailler sur le format, les angles de collaboration et le suivi de ses émissions", explique le point focal. Quant à Talla Dieng, il annonce, "Un plan d'actions sera soumis aux partenaires. Nous discuterons de ce plan pour pouvoir continuer le travail sur le terrain". Du côté des participants, ils sont également déterminés à accompagner l'Uracs dans ces nouvelles missions de collaboration susceptibles d'apporter un plus aux acteurs du monde rural.

CCASA

## Bientôt trois nouvelles Plateformes à Nioro, Gossas et Kébémér

Les départements de Nioro, Gossas et Kébémér vont avoir leur plateforme au courant de ce mois de juin, grâce à l'appui du PPAAO/WAAPP. L'annonce a été faite par le coordinateur national de la plateforme Ccasa, en marge de la formation des journalistes et animateurs de radios communautaires à Kaolack.

"Le WAAPP en partenariat avec la Ccasa va réaliser six plateformes. Dans un premier temps, nous irons à Nioro du rip, Gossas et de Kébémér pour installer ces plateformes locales", explique-t-il. L'appui du WAAPP entre dans la politique du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) qui veut disséminer les pratiques de l'agriculture intelligente au profit du monde rural. En effet, les changements climatiques préoccupent plus d'un. Ils affectent tous les secteurs notamment l'agriculture et son sous-secteur. Son adaptation et son atténuation demeurent indispensables. Pour cela, il faudrait adopter une approche intégrée, participative et commune. L'Etat du Sénégal l'a compris et a intégré cet aspect dans son plan Sénégal Emergent. "Il faut que les Projets et Programmes qui interviennent au Sénégal, intègrent la dimension changement climatique dans ses politiques et stratégies. Nous en sommes à trois plateformes avec l'appui du Ccafs", explique Bounama. D'ailleurs le MAER a ordonné à la plateforme nationale, qu'il existe un arrêté dudit ministère, pour mettre en place des plateformes locales dans tous les départements du Sénégal. **AG**

**ABONNEMENT**

Nom et Prénom .....  
 Structure .....  
 Adresse .....  
 Tél : ..... Fax : ..... Mail : .....  
 Nombre d'exemplaires : .....

**Abonnement de soutien : ( 30 000 F cfa ; 50 000 F cfa ou plus)**

Pays	Tarifs
* Sénégal 1 an	- 10 000 F cfa pour 01 exemplaire - 20 000 F cfa pour 02 exemplaires
* Zone Uemoa 1 an	- 15 000 F cfa pour 01 exemplaire
* Europe 1 an	- 25 000 F cfa soit 40 €

**Paiement par chèque à l'ordre de Jade/Syfia-Sénégal**

# “Les APE ou la recolonisation de l’Afrique”

**Agri Infos vous livre ici la pertinente réflexion de monsieur Boucar Diouf\* sur les Accords de Partenariats Economiques (APE) parue dans xalimasn.com et reprise mi-juin, dans le WebLog du Cta à Bruxelles (Centre technique de coopération agricole et rurale) sur la coopération au développement ACP-UE.**

\* Les intertitres sont de la rédaction.

Depuis l’année 2002, l’Union Européenne est en négociation avec ses 79 partenaires des pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à l’effet de conclure des accords de Partenariat Economique (APE). Une réponse proposée par nos « amis » européens suite à l’inefficacité constatée des régimes d’accès préférentiel dont bénéficiaient les pays ACP depuis 1975, date de l’érection des accords de Lomé. Cette grande “trouaille” devant constituer la nouvelle base des relations commerciales entre l’Union Européenne (UE) et les pays ACP, tout en ayant en plus comme finalité, de supplanter les accords de Lomé et de Cotonou (2000).

Les objectifs visés par ce nouveau partenariat s’énoncent sous le triptyque suivant :

- faciliter l’accès des produits ACP aux marchés européens et vice versa;
- développer le commerce sud-sud ;
- soutenir le processus d’intégration régionale.

Pour leur mise en œuvre, diverses études ont été menées par l’Union Européenne ainsi que des organisations internationales et non gouvernementales pour, disent-elles, mesurer l’impact futur de ces accords sur les pays africains. Ces derniers ont ensuite été invités à les signer au prétexte qu’ils allaient dans le sens d’un renforcement du commerce, principal levier de la relance de la croissance et par conséquent principal moyen de lutte contre la pauvreté. Poussant leur analyse, les européens soutiennent sans ambages, que les APE constituaient un puissant levier pour la relance de la dynamique de développement de nos pays, avec leur forte capacité d’instaurer un environnement des affaires favorable au secteur privé.

Pour arriver à cette Afrique idyllique ultra performante, les européens nous proposent une libéralisation graduée en 3 étapes :

1. d’abord, au sein des groupes régionaux déterminés par eux-mêmes ;
2. ensuite, entre les différents marchés régionaux ;
3. enfin, entre les pays du Sud et du Nord.

La naissance des marchés régionaux ayant, de leur point de vue, cette vertu cardinale de réaliser le désenclavement des pays isolés, de permettre au secteur privé local de disposer d’une masse plus élevée de consommateurs et d’accroître considérablement ses performances.

Cependant, pour gagner sa place dans ce “paradis euro-africain”, l’ensemble des pays africains avaient comme obligation de procéder à un désarmement douanier et de libérer totalement toutes les entraves à la libre circulation des biens. Sur le même versant de cette ouverture des marchés africains aux produits européens, ils nous jurent, la main sur le cœur, que nos gouvernants ne sont pas désarmés, puisque l’Europe leur propose une approche “flexible” et “pragmatique” qui permet à chaque région de négocier des “mesures de sauvegarde” pour les secteurs “vulnérables”.

## Un nouveau Fonds européen de développement (Fed)

Cerise sur le gâteau, il nous ont prévu la création d’un nouveau Fonds européen de développement (Fed) qui apportera un soutien financier au processus d’intégration régionale, ainsi qu’à la mise en place des accords. C’est cette vision qui a été exprimée par Tony Blair dans the indépendant, l’ancien premier ministre milite pour une appréciation de l’aide, mais avec en retour, l’application du corset des nouvelles règles de l’OMC, doublée d’une ouverture des marchés des pays bénéficiaires. De même, l’ancien président Abdou DIOUF et Don MCKINNON, respectivement secrétaire général de la francophonie et du Commonwealth, ont largement soutenu ce point de vue. Ils avaient ainsi lancé un appel aux dirigeants du G8 dans le sens d’accroître le montant de l’aide au développement. Dans le même temps, ils demandaient également la poursuite des négociations de l’OMC visant à supprimer les aides agricoles, principal frein à une plus grande ouverture des économies des pays en voie de développement aux grandes entreprises des pays du nord.



\*Coordonnateur National de la CIAR (Convergence d’Idées Autour de la République) Buuks@yahoo.fr

Cette vision assez simpliste des accords, véhiculée par l’UE, peut être assimilée à un piège, dans la mesure où elle est loin de refléter la réalité et peut raisonnablement être perçue comme traduisant une lecture paresseuse, voire à rebours de l’état de nos économies africaines. A l’évidence, c’est sur la pression de l’Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui a toujours soutenu que les accords de Lomé et de Cotonou violaient ses dogmes concurrentiels, mais aussi pour répondre à la crise interne au niveau de l’organisation, que l’UE a concocté ces accords qui n’ont pour toute finalité que d’ouvrir la voie au tout puissant “marché-roi”, parti avec succès à la conquête du monde. Il s’agit d’une mise en pratique pure et simple du programme de libre échange de l’OMC qui exige que la protection de l’économie soit levée et qu’une libre circulation des biens et des investissements soit instaurée. Cette affirmation étant notamment corroborée par le fait que les objectifs spécifiques d’éradication de la pauvreté et de développement durable, identifiés dans l’accord de Cotonou, n’ont plus droit de cité dans les nouveaux accords. Le constat largement partagé est que depuis plusieurs années, tout pousse à la libéralisation des échanges. C’est ainsi que des secteurs entiers aussi bien économiques que géographiques basculent “pieds et poings liés” dans l’épicentre du marché. Par exemple, dans l’agriculture, les prix mondiaux fixés par les marchés ont fini de s’imposer au détriment des différents systèmes de protection, et la plupart des Etats en sont réduits à la politique des subventions. Le principe de la baisse des tarifs douaniers bénéficie partout d’une haie d’honneur et l’OMC traque les mauvais élèves qui rechignent à se mettre au pas. Menacée, l’Union Européenne s’est ainsi retrouvée dans l’obligation de tout tenter, pour ne pas être classée parmi les cancre de la classe et compte sur

son “territoire” africain pour y échapper.

## 200 multinationales occidentales contrôlent 80% de toute la production agricole mondiale

Pourtant, une lecture plus affinée des effets de la mondialisation fait notamment apparaître une aggravation de l’insécurité économique et des inégalités sociales. Au total, ce phénomène n’a de la « mondialisation » que le nom. En fait, il ne s’agit ni plus ni moins que de la mise en réseau d’une trentaine de places fortes (Parsi, Londres, New York, Tokyo etc.), de quelques centaines d’opérateurs et de quelques dizaines de milliers de personnes, principaux bénéficiaires des revenus issus de la spéculation. Elle se caractérise par l’ouverture d’un large boulevard de contournement des choix des peuples, des institutions démocratiques et des États souverains en charge de l’intérêt général. A la logique de ces derniers, elle a la redoutable capacité de substituer des logiques strictement spéculatives, exprimant les seuls intérêts des entreprises internationales et des marchés financiers.

Pour preuve, le poids financier des entreprises et des investisseurs privés (fonds de pension, fonds de placement collectifs, etc.) est désormais supérieur à celui de très nombreux États. Leur concentration et leurs monopoles (les 200 plus grandes entreprises multinationales occidentales contrôlent 80 % de toute la production agricole et industrielle mondiale, ainsi que 70 % des services et des échanges) leur donnent le pouvoir d’imposer leurs exigences aux institutions politiques, aux organismes de contrôle et aux établissements bancaires.

Pour nous autres pays africains, des études ont démontré que cette dérégulation qui organise une libre circulation des biens, adossée à un désarmement tarifaire douanier, antienne

du marché, va se traduire par une baisse drastique des recettes fiscales de l’ordre de 20 à 60 % et risque d’entraîner, à terme, des effets porteurs de risques élevés sur la stabilité intérieure. En effet, la structuration des budgets des pays africains est généralement tributaire des recettes douanières qui interviennent pour une large part dans la prise en charge des dépenses publiques relatives aux infrastructures (capacité d’endettement du pays) et aux dépenses sociales qui concernent les couches les plus défavorisées de la population.

## Un paternalisme qui frise le ridicule des européens vis à vis de l’Afrique

Même si l’UE, pour mieux nous ferrer, nous propose des mécanismes de compensation, force est de constater que ces derniers, quels que soient la valeur des montants prévus, posent de sérieux problèmes quant à leur qualité qui généralement laisse à désirer et leur mise en œuvre qui reste à définir. (Il était question de mesures exceptionnelles mais temporaires qui devaient venir en déduction du Fonds d’Aide Européen). Une proposition de nos partenaires européens qui nous renvoie paradoxalement à la ligne directrice de l’OMC, qui bien que n’ayant jamais procédé à une évaluation exhaustive des accords de Marrakech, a imposé une libéralisation totale des échanges, en tolérant juste un système d’aides directes compensatrices avec des critères difficiles à remplir par les pays bénéficiaires, et qui, dans la réalité des faits, a entraîné des effets de distorsion à l’exportation.

Des compensations qui sont d’ailleurs contestées par certains européens à l’image du président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des Représentants, Henry J. Ils sont arrivés à la conclusion que ce n’est pas en donnant plus à l’Afrique que celle-ci va atteindre l’émergence. Avec ce paternalisme qui frise le ridicule des européens vis à vis de l’Afrique, ils soutiennent que les africains n’ont pas la capacité de gérer eux-même l’aide au développement et qu’il faudrait les encadrer par la duplication des principes de la conférence de Monterrey, repris par le Millenium Challenge Account : des conditions draconiennes et une ouverture des économies africaines.

A suivre

AUTOSUFFISANCE EN RIZ EN 2017

# Le Sénégal si proche des 600 000 T fixés... Mais

**(Jade/Syfia)-Produire suffisamment de riz, les producteurs de la Vallée du Fleuve y mettent leur sien. A Ross-Béthio, ils ont emblavé 34 000 ha pour la contre-saison chaude. L'objectif fixé de 600 000 T n'est plus loin. Mais à Ross-Béthio, les producteurs dénoncent la cherté des tracteurs. Cependant les discussions entre Op et acteurs de la chaîne de valeur riz semblent résoudre les contraintes de commercialisation et de transformation.**

■ PAR ABABACAR GUEYE \*

**A** Pont Gendarme, Thilène, Mbodiène, Diawar et Ronkh, des villages environnants de Ross-Béthio, à 35 km de Saint Louis du Sénégal, la contre-saison chaude du riz bat son plein. Des parcelles de riz verdoyantes s'étendent à perte de vue et émerveillent le visiteur. A Grand Digue-Téleul, dans la Commune de Ross-Béthio, Ousmane Fall riziculteur presse le pas pour regagner son champ en maturation. "C'est un moment crucial dans la culture du riz, un retard entraîne des conséquences sur la récolte", lance-t-il furtivement. Elancé, Ousmane, teint noir, la trentaine révolue va vite dans son champ. Il replace les épouvantails contre les oiseaux granivores, embarrassés par le vent fort qui souffle en cette fin mai dans la localité.

Non loin, Gora Guèye, un autre riziculteur parcourt son champ. Par moment, il enlève les mauvaises herbes qui bordent sa

parcelle dont le comportement végétatif laisse de bon augure. Optimiste, le vieux riziculteur soutient que la voie vers l'autosuffisance en riz est bien enclenchée ici. "J'exploite deux ha, contre un seul l'an dernier. Si tous les producteurs font de même, la production va augmenter", dit Gora, avec un brin d'humour.

### Atteindre 7,5 t/ha en 2017...

A Ross-Béthio, les riziculteurs soutiennent mordicus que la contre-saison chaude est sur la bonne voie. Car, sur les 44 000 ha emblavés dans la Vallée pour cette campagne de contre-saison, la zone exploite à elle seule 34 000 ha. Si les producteurs arrivent là, c'est parce que l'Etat a aménagé plus de 20 000 ha et subventionné le matériel de culture attelée à hauteur de 60% et celui de culture motorisée à hauteur de 50%.

Au Sénégal, la Vallée du

fleuve a un potentiel de 240 000 ha irrigables. Mais, depuis près d'un siècle, le pays a toujours été parmi les plus grands importateurs de riz au monde avec en moyenne 800 000t/an. Malgré l'appui colossal de l'Etat (32 milliards de F cfa) aidé par les bailleurs de fonds (Usaid, Afd, Ceci, Jica, etc.), la culture du riz n'a pas permis d'atteindre l'autosuffisance. Le prix, la qualité de cette "sainte céréale" produite localement ainsi que les promotions "consommer local" n'ont pas donné les effets escomptés sur ce riz devenu peu attractif sur le marché national. Mais, début 2010, la fin de la crise économique, financière et alimentaire redonne un grain d'espoir au riz local, par rapport à celui importé qui coûtait jusqu'à 400 F cfa le kilo. En 2014, avec son PSE\*, Macky Sall lance le PNAR\*. La même année en tournée dans la vallée du fleuve, il demande aux producteurs de "travailler à ne plus importer du riz à partir de 2017". Un pari "accepté" par les riziculteurs du nord, ceux du sud en Casamance (Anambé) et du centre du pays (Kaolack et Fatick).

Pour Alassane Ba de la SAED, 130 000 ha sont emblavés cette année et la production va s'en suivre : "On attend une récolte de 438 000 tonnes de paddy dans la Vallée, (soit l'équivalent de 300 000 t de riz blanc)...", annonce le Dga de la SAED, Seyni Ndao.



Enthousiastes et organisés, les Organisations de producteurs (Op) et la Commune de Ross-Béthio organisent depuis 2015 des Journées de rencontres et d'échanges pour la promotion du riz. A l'occasion de la 2<sup>ème</sup> Edition de ces Journées (26-29 mai), des pistes de solutions liées au foncier, au financement, à l'aménagement des parcelles et à la transformation du riz ont été proposées.

Cette production de 438 000 tonnes attendue, comme le croit la SAED, Ross-Béthio y a contribué grandement. A la Fédération des périmètres autogérés (FPA), une Op, son coordonnateur Ousmane Kâ indique : "Notre ambition est d'atteindre 7,5 t/ha en 2017 et promouvoir la double culture". Pareil au Gie de Mame Malick Diagne de Thiagar qui, pour cette campagne de contre-saison, exploite 350 ha. A son tour, le groupement "Ecopes" de Diawar a aménagé 50 ha.

### 400 000 T de riz importé d'ici juin 2016

Aujourd'hui, la problématique de la commercialisation semble être résolue. "Toute la production sera achetée par les riziers comme

l'année dernière", affirme le Président de l'Association des Riziers du Nord (Arn), Dr Aboubacar Fall.

En effet, en mars 2015, une convention avait été signée entre les commerçants-importateurs, les riziers et le ministère du Commerce pour un dispositif de régulation. A cet effet, la BNDE\* a acheté près de 4500 t de riz local, soit 1,2 milliards de F cfa. Ce joli protocole avait aussi permis de réguler les importations. "Un stock d'importation de 400 000 tonnes est autorisé d'ici juin 2016", indique le représentant de l'ARM\*. Cette régulation dope les producteurs. Abdoulaye Wade, riziculteur à Diawar soutient que le "riz labélisé" est maintenant disponible dans presque toutes les régions. Le sac de 50 kilos y est vendu à 14 000 F cfa ; alors que celui importé revient en moyenne à 15 000 F cfa. D'ailleurs, lors de la Fiaara\* en mars 2016, plus de 300 t ont été vendues, soit plus de 100 millions de F cfa, selon le Projet de l'Usaid "Naatal Mbay". Cependant, le jeune Abdoulaye Wade déplore la cherté des tracteurs subventionnés par l'Etat dont "certains ne s'adaptent pas au sol". Ousmane Ka abonde dans le même sens et dénonce l'inefficacité de ce système de subvention des intrants et la réhabilitation de certains aménagements.

Aujourd'hui, avec l'appui des bailleurs dans la transformation du paddy et du stockage, les riziculteurs arrivent à mettre sur le marché un produit diversifié et de qualité. "Nous avons répondu aux exigences des ménagères", soutient Dr Aboubacar Fall, allusion faite à la circulation de riz impropre à la consommation qui défraie la chronique.

\* ENVOYÉ SPÉCIAL À ROSS-BÉTHIO

**BNDE** : Banque nationale pour de développement économique  
**ARM** : Agence de régulation des marchés  
**FIARA** : Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales  
**PSE** : Plan Sénégal Emergent  
**PNAR** : Programme national d'autosuffisance en riz  
**SAED** : Société d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta

## ECHOS DES CEREALES

"Quand je mange local, j'enrichis le paysan sénégalais"

Période du 17 au 27 Juin 2016

Céréales/Prix/Kg	Riz local Par Kg	Riz importé Par Kg	Mil Par Kg	Sorgho par Kg	Maïs par Kg	Fonio Par Kg
<b>Dakar (Castors)</b>	280 F cfa	275 F cfa	300 F cfa	280 F cfa	300 F cfa	1 500 F cfa
<b>Saint Louis (Mpal)</b>	280 F cfa	275 F cfa	300 F cfa	280 F cfa	280 F cfa	Non disponible
<b>Kaolack /Dramé Escale)</b>						Non disponible
<b>Thiès (Touba Toul)</b>	--	275 F cfa	300 F cfa	300 F cfa	270 F cfa	Non disponible
<b>Diourbel (Ndangalma)</b>	????	300 F cfa	225 F cfa	200 F cfa	200 F cfa	Non disponible
<b>Matam</b>	260 F cfa	275 F cfa	280 F cfa	260 F cfa	280 F cfa	Non disponible
<b>Louga</b>	250 F cfa	280 F cfa	250 F cfa	225 F cfa	275 F cfa	Non disponible
<b>Tambacounda</b>						
<b>Ziguinchor</b>	300 F cfa	275 F cfa	300 F cfa	200 F cfa	200 F cfa	1200 F cfa
<b>Kédougou</b>	300 F cfa	400 F cfa (parfumé)	400 F cfa	300 F cfa	400 F cfa	1200 F cfa
<b>Kolda</b>	300 F cfa	275 F cfa	300 F cfa	210 F cfa	200 F cfa	550 F cfa
<b>Sedhiou</b>	300 F cfa	275 F cfa	300 F cfa	200 F cfa	200 F cfa	1200 F cfa